

Année universitaire 2024/2025

Droit des assurances - 286 - 2ème année de Master

Responsable pédagogique : Sarah BROS

Crédits ECTS: 60

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce parcours Droit des assurances propose des enseignements de nature juridique et technique. Il ouvre la voie à tous les métiers de l'assurance, dans différents types d'entreprises (assureurs/assurés/courtiers), en cabinet d'avocats, en France et à l'étranger.

Deux formations sont possibles :

- Une formation en alternance sur 2 années, avec 750 heures de cours (dont certains en anglais), des conférences d'actualité, des rencontres professionnelles, deux voyages d'études à l'étranger, la participation aux rencontres professionnelles de l'AMRAE. Elle donne droit à deux diplômes: le Diplôme d'Université de l'IAP (Institut des Assurances de Paris Dauphine) et le Master 2 Droit des assurances;
- Une formation initiale sans alternance en une année, avec 430 heures de cours et une partie des activités énoncées cidessus. Elle permet d'obtenir le Master 2 Droit des assurances mais pas le diplôme de l'IAP Dauphine.

Les enseignements sont réalisés par des professionnels de l'assurance (75%) et des enseignants chercheurs.

Les objectifs de la formation :

- Acquérir une connaissance du cœur du métier (contrat d'assurance) dans toutes les branches d'assurance (assurances de biens, de responsabilité et de personnes)
- Connaître les techniques d'assurance et de réassurance, les modes de distribution, les contraintes liées aux contrôles et aux règles comptables, fiscales et prudentielles.
- Comprendre la dimension internationale de l'assurance : les opérateurs, les marchés et les enjeux en France, en Europe et sur les autres continents

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

Dans le cadre du parcours, deux formations sont disponibles :

- Une formation sur 2 années en alternance, comprenant 750 heures de cours. Elle donne droit à deux diplômes distincts : le Diplôme d'Université (DU) Droit des assurances et le Master 2 Droit des assurances. La formation suivra le rythme de l'alternance : 2 jours de cours et 3 jours en entreprise.
- Une formation en une année, en formation initiale, avec 430 heures de cours. Et un stage de 3 mois minimum. Elle permet d'obtenir le Master 2 Droit des assurances dont les cours sont sélectionnés dans la 1re et la 2ème année du DU.

Qu'ils choisissent l'un ou l'autre des parcours, les étudiants auront à rédiger un mémoire.

Certains enseignements et certaines conférences du parcours se tiennent en anglais.

ADMISSIONS

• Titulaires d'un diplôme BAC+3 (intégration en M1) ou BAC+4 (intégration en M2) ou équivalent français ou étranger dans les domaines suivants : Droit, Economie, Gestion. Les parcours atypiques sont appréciés (double formation, formation à l'étranger, année de césure, maîtrise des langues rares, etc.)

POURSUITE D'ÉTUDES

Entre 10 et 20% des étudiants vont à l'étranger après l'obtention du diplôme : LLM, etc., essentiellement au Royaume-Uni et aux USA.

PROGRAMME DE LA FORMATION

• Semestre 3

- Obligatoire
 - Contrat, assurance responsabilité civile, assurance vie
 - Assurance automobile, dommages corporels et tiers payeurs
 - Assurance construction
 - Droit des obligations
 - Entreprises autorité de contrôle prudentiel et de résolution
 - Entreprises structures
 - Droit international de l'assurance
 - Intermédiaire
 - Risques simples
- Semestre 4
 - Obligatoire
 - Assurance vie
 - Assurance transports
 - Risques industriels
 - Réassurance
 - Entreprises règles prudentielles
 - Assurance santé
 - Assurance responsabilité civile médicale
 - Anglais
 - Mémoire
 - Conférences

SEMESTRE 3

Obligatoire

Contrat, assurance responsabilité civile, assurance vie

ECTS: 6

Enseignant responsable: SARAH BROS (https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/bros-sarah)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Introduction (secteur, historique de l'assurance, réglementation du contrat d'assurance)

- 1. Les éléments essentiels du contrat d'assurance (risque et prime)
- 2. La formation du contrat d'assurance
- 3. Le dénouement du contrat d'assurance
- 4. L'assurance de responsabilité
- 5. L'assurance vie

Compétences à acquérir :

Comprendre l'originalité du contrat d'assurance;

Connaître les règles spécifiques au contrat d'assurance ;

Savoir articuler le droit commun des contrats et le droit spécial du contrat d'assurance;

Connaître l'actualité et les perspectives d'évolution de la réglementation et de la pratique;

Connaître l'évolution et l'actualité du contrat d'assurance de responsabilité;

Connaître le fonctionnement et l'encadrement des contrats d'assurance vie.

Mode de contrôle des connaissances :

- Exposés (25%)
- Examen final (3 ou 5 heures)

Coefficient: 3

Bibliographie, lectures recommandées :

code des assurances

Traité de droit des assurances, divers auteurs, 5 tomes LGDJ

Lamy Droit des assurances, édition annuelle

Assurance automobile, dommages corporels et tiers payeurs

ECTS: 3

Enseignant responsable : ELISABETH LE CHEUALIER

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

211-1 à L 211-7 CA. Le décret du 7/1/59: R 211-1 à R 211-13 CA : champ d'application quant aux véhicules, champ d'application quant aux personnes, la non assurance et les exceptions de garantie, le droit de résiliation

- Le fond de garantie des Assurances Obligatoires (FGAO) L 421-1 à L 421-15 CA et R 421-1 à R 421-20 : les bénéficiaires du Fonds Le rôle subsidiaire du Fonds, le rôle subsidiaire du Fonds, la mise en œuvre de l'intervention du Fonds

- La circulation internationale (En fonction de l'avancement du cours) : les règles qui concernent L'assurance, les règles qui concernent la responsabilité
 - Partie 3 Les garanties complémentaires facultatives
- L'assurance des dommages subis par le véhicule assuré.
- L'assurance des dommages corporels des conducteurs
- Autre garantie : la Protection Juridique

Coefficient: 1

Assurance construction

ECTS: 3

Enseignant responsable : JEAN ROUSSEL

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Plan du cours :

- Partie 1 Les assurances décennales obligatoires
- Dispositions communes : le champ d'application, le caractère d'ordre public, les modalités de fonctionnement du marché de l'assurance construction
- L'assurance de responsabilité décennale : les assujettis, le fonctionnement de la garantie dans le temps, l'objet de la garantie, la fixation de l'indemnité
- L'assurance dommages ouvrage (D.O.) : les intéressés, l'objet de la garantie, évaluation et affectation de l'indemnité, la mise en œuvre de la garantie
 - Partie 2 Les autres assurances liées à l'acte de bâtir
- Chapitre 1 Présentation générale : la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, les réalisateurs
- Chapitre 2 Les principales catégories d'assurances : les assurances de responsabilité professionnelle, l'assurance TRC (Tous risques chantier)
 - Conclusion : approche comparative, approche prospective

Mode de contrôle des connaissances :

Oral ou écrit.

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

- F.-X. Ajaccio A. Caston et R. Porte, L'assurance construction, Ed. Le Moniteur, 2012.
- J.-B. Auby, R. Noguellou, H. Périnet-Marquet, Droit de l'urbanisme et de la construction, Montchrestien, 9ème éd., 2012.
- B. Boubli, V° Assurance construction (n°s 28520 et s.), in Urbanisme-Construction, Mémento Francis Lefebvre, 2012-2013.
- J.-P. Karila, étude « Assurance construction », Lamy Assurances, sous la dir. de J. Kullmann, 2014.
- L. Karila et C. Charbonneau, Droit de la construction : responsabilités et assurances, Litec, 2ème éd., 2011.
- G. Leguay et F.-X. Dussaulx, Assurance construction, n°s 110 et s., in Droit de la construction, sous la dir. de Ph. Malinvaud, Dalloz Action, 2014-2015.
- M. Périer, Risques et assurances construction, l'Argus, 2012.
- Ph. Malinvaud, Ph. Jestaz, P. Jourdain et O. Tournafond, Droit de la promotion immobilière, Dalloz, 8ème éd., 2009.
- M. Zavaro, La responsabilité des constructeurs, LexisNexis, 2013.

Droit des obligations

ECTS: 3

Enseignant responsable: THOMAS GERARD

Langue du cours : Français 4/11

Entreprises autorité de contrôle prudentiel et de résolution

ECTS: 4

Enseignant responsable: BARBARA SOUVERAIN-DEZ

Langue du cours : Français

Coefficient: 1

Entreprises structures

ECTS: 4

Enseignant responsable: YANNIS SAMOTHRAKIS

Langue du cours : Français

Coefficient: 1

Droit international de l'assurance

ECTS: 3

Enseignant responsable: LOUIS PERREAU-SAUSSINE (https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/perreau-saussine-

<u>louis</u>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours de droit international privé des assurances aborde le conflit de lois et de juridictions en droit des assurances. Il suppose, comme pré-requis, des connaissances minimales de droit international privé et de de droit des assurances. Sont ainsi abordées des questions telles que: la loi applicable au contrat d'assurance, le tribunal compétent pour connaître d'un contentieux international d'assurance, la loi applicable à l'action directe dirigée contre l'assureur, le fonctionnement de la subrogation personnelle en DIP, la singularité des clauses attributives de jurdiction et de l'arbitrage en droit international des assurances

Compétences à acquérir :

Droit international privé et assurance

Mode de contrôle des connaissances :

Α

Coefficient: 1

Intermédiaire

ECTS : 6

Enseignant responsable: RICHARD GHUELDRE

Langue du cours : Français

Coefficient: 1

Risques simples

ECTS: 3

Langue du cours : Français

Coefficient : 1

SEMESTRE 4

Obligatoire

Assurance vie

ECTS: 3

Enseignants: PASCAL LAVIELLE, MARC THOMAS MAROTEL

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

• Introduction:

- Typologie des contrats
- Rôles de l'assurance vie
- Opérations voisines
 - Partie 1 L'assurance vie individuelle
- Etudes des personnes interéssées au contrat : le Souscripteur, l'Assuré, les clauses bénéficiaires et leurs conséquences
- Etudes pratiques des contrats d'assurance vie : les primes, les prestations, spécificités des contrats en unités de compte (UC), spécificités des contrats Eurocroissance
- La fiscalité du contrat : les cotisations, les prestations, impôt de solidarité sur la fortune, les prélèvements sociaux, régimes particuliers
- Utilisation du contrat d'assurance vie : utilisation d'un contrat d'assurance vie en garantie d'un prêt, utilisation d'un contrat d'assurance vie dans le cadre de la transmission de patrimoine
 - Partie 2 La pratique des assurances collectives Les contrats de retraites supplémentaires
- Les contrats au profit des salariés
- Les contrats au profit des non-salariés
- Le PERP (Plan d'Epargne Retraite Populaire)

Mode de contrôle des connaissances :

Examen oral ou écrit.

Coefficient: 1

Assurance transports

ECTS: 3

Enseignants: JEAN-PAUL THOMAS, FRANCK TURGNE

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

- Différences entre les Titres 1, 2 et 3 et le Titre 7 (Assurance transport) du Livre premier du code des assurances
- Assurance transport terrestre : assurance marchandise et assurance RC de l'entreprise de transport
- Assurance aviation
- Assurance spatiale

Compétences à acquérir :

Maîtriser le droit de l'assurance transport terrestre, aviation et spatiale.

Mode de contrôle des connaissances :

Un écrit de 2 heures en coordination avec Monsieur Jean-Paul Thomas (En charge de l'enseignement du droit de l'assurance maritime).

Coefficient: 1

Bibliographie, lectures recommandées :

· Lamy transports

- · Lamy assurances
- · Juris-classeur

Risques industriels

ECTS: 3

Enseignant responsable : DENIS BICHERON

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Plan du cours :

- Introduction : panorama de l'assurance risques industriels : qu'est-ce que cela représente, l'historique, l'assurance, la réassurance, les acteurs du marché, la notion de cycle et le cycle actuel
- Introduction à la gestion des risques : vulnérabilités, diagnostic, l'assurance comme un des nombreux moyens de financer les risques
- Les différents montages : lignes, coassurance, réassurance, captives, etc.
- Comment assurer une entreprise à l'international
- · L'assurance dommages : les garanties de base, les extensions obligatoires et facultatives
- La base assurable et le calcul d'une prime : taxes, catnat, Gareat
- Les principes tarifaires issus du TRE, avec beaucoup de développement sur la prévention / protection
- · La Perte d'exploitation

Coefficient: 1

Réassurance

ECTS: 3

Enseignant responsable: FRANCK TURGNE

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Plan du cours :

- De l'assurance à la réassurance
- Les éléments d'une opération d'assurance
- Les distinctions usuelles
- Différentes sortes de prime
- Techniques de division des risques
- Notions de PML / MFL / GAL
 - La réassurance
- Utilité
- Exemples de risques
- Notion de plein
 - · Les formes de réassurance
- Réassurance facultative
- Réassurance obligatoire
- Réassurance facultative obligatoire
 - La réassurance proportionnelle
- Formes de réassurance proportionnelle
- Clauses des contrats proportionnels obligatoires
 - La réassurance non proportionnelle
- Généralités

- Avantages et inconvénients
- Différents types de traités en excédent de sinistre
- Principaux éléments constitutifs d'un excédent de sinistres
- Principales clauses
 - Le plan de réassurance
 - La rétrocession
- Moyens proportionnels
- Moyens non proportionnels
- Les rétrocessionnaires
 - La réassurance financière
 - · Les intervenants en réassurance
 - Organisation d'une compagnie de réassurance
 - · Réassurance et régulation
 - Gestion du "run-off"
 - autres produits que la réassurance
 - Conclusion

Mode de contrôle des connaissances :

Oral ou écrit.

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

- La réassurance, Jean-François Walhin, Ed. Larcier 2012.
- Questions de réassurance, Manuel des branches non-vie, Swiss Re, Ed. 2005.
- Principles of Reinsurance, Volume 1 & 2, Second edition, Insurance Institute of America, 1995.
- Articles de presse: se référer aux informations/parutions des principaux courtiers + publication des principales agences de notation (AM Best, Moody's, S&P).
- Catastrophes naturelles: voir articles publiés par Equecat, AIR, RMS.

Entreprises règles prudentielles

ECTS:4

Enseignant responsable : GUILLAUME LEROY

Langue du cours : Français

Coefficient: 1

Assurance santé

ECTS: 3

Enseignant responsable : PASCAL ALBEROLA

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Plan du cours :

- Le premier niveau de l'assurance Santé des salariés : le régime général de l'Assurance Maladie
- La mesure des enjeux : les principaux agrégats de l'assurance maladie
- Les différents régimes de l'assurance maladie
- L'organisation actuelle de l'assurance maladie
- Le régime général de l'assurance maladie
- Le cadre juridique des interventions de l'assurance maladie
- Les sources de financement du régime général de l'assurance maladie
- La « solvabilisation » de la demande
- Le cadre actuel de l'assurance maladie : une réforme « & //faire » : La réforme Douste-Blazy (Loi du 13 août 2004 –

n°2004-810)

- Le second niveau de l'assurance santé : la protection sociale complémentaire
- Le poids économique de l'assurance complémentaire santé
- L'assurance complémentaire santé en entreprise
- L'assurance complémentaire santé individuelle
 - Les évolutions actuelles de l'assurance santé complémentaire : les accords nationaux interprofessionnels

Mode de contrôle des connaissances :

Examen oral ou écrit.

Coefficient: 1

Bibliographie, lectures recommandées :

- Assurance de sante : acteurs et garanties, Roger Millot et Alice Rudelle Waternaux, Editions : l'Argus de l'Assurance
 3ème édition.
- La protection sociale dans l'entreprise, Guy Bellocq, Editions : l'Argus de l'Assurance.
- Droit de la Protection Sociale (cours), Francis Kessler, Editions Dalloz 2nde édition.
- Droit de la Protection Sociale, Patrick Morvan, Editions Litec.
- Protection Sociale (Mémento): Economie et politique Débats actuels et références, Catherine Mills et José Caudron, Editions Gualino Editeur.
- Droit de la Santé, Anne Laude, Bertrand Mathieu et Didier Tabuteau, Editions PUF (Themis Droit).

Sitographie

- Le régime de base :
- AMELI : http://www.ameli.fr/
- Portail de la Sécurité Sociale http://www.securite.sociale.fr/
 - Références documentaires utiles :
- IRDES (Institut de Recherche et Documentation en Economie de la Santé): http://www.irdes.fr/
- DRESS (Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques) : http://www.sante.gouv.fr/
 - Les opérateurs complémentaires de l'assurance santé :
- FFSA (La Fédération Française des Sociétés d'Assurance) : http://www.ffsa.fr
- CTIP (Centre Technique des Institutions de Prévoyance) : http://www.ctip.asso.fr/ma prevoyance
- Mutualité Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) : http://www.mutualite.fr

Assurance responsabilité civile médicale

ECTS: 3

Enseignant responsable : CAROLINE HENRY

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

- Introduction : la dignité humaine, principe au cœur d'un système d'indemnisation favorable aux patients
- Partie 1 Faits générateurs de responsabilité des professionnels de santé
- Responsabilités et indemnisation à raison de l'acte de soins : responsabilité du praticien, indemnisation de l'aléa et des infections nosocomiales
- Responsabilités et indemnisation du fait des produits de santé : le défaut de sécurité des produits de santé, la faute
 - Partie 2 Mise en œuvre de la responsabilité des professionnels de santé
- La démonstration du lien de causalité et du préjudice : le lien de causalité, le dommage
- Procédures : l'action devant les juridictions civiles, la saisine d'un CRCI et autres procédures particulières

Oral.

Coefficient: 1

Bibliographie, lectures recommandées :

- Mireille Baccache-Gibeili, Les Obligations, la responsabilité civile extracontractuelle, Tome V, Economica.
- Nathalie Boinet, La responsabilité du fait des produits défectueux imputable aux producteurs de médicaments, thèse paris XI 1998.
- Jean-Sébastien Borghetti, La responsabilité du fait des produits défectueux, étude de droit comparé, LGDJ 2004.
- Jean Carbonnier, Droit civil, Tome 4, Les Obligations, 22ème édition, PUF, Thémis.
- Anne Laude, Bertrand Mathieu et Didier Tabuteau, Droit de la santé, 3ème édition 2012, Litec.
- Geneviève Viney et Patrice Jourdain, les conditions de la responsabilité, 3ème édition, 2013, LGDJ.

Anglais

ECTS: 6

Enseignant responsable: SIOBHAN MLACAK

Langue du cours : Anglais

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours vise à :

Le cours s'articule en 3 points :

- Améliorer la communication orale
- Approfondir les connaissances grammaticales
- Approfondir les compétences à l'oral dans l'environnement des affaires
- Rédiger un CV en anglais
- Travailler les présentations (En groupe et en individuel), sujets : le droit des assurances, les actualités et divers
- Encourager l'expression orale, travail de groupe, interaction avec le prof et entre élèves, débats
- Travail écrit comme devoir pour augmenter le temps de l'oral en classe
- · Créer un environnement 100% anglais

Compétences à acquérir :

Travailler à l'aise dans le monde des affaires.

Pré-requis obligatoires

n/a

Pré-requis recommandés

n/a

Mode de contrôle des connaissances :

- Présentations en groupe : 40%- Correction Continue : 40%- Examen Toeic : 20%

Coefficient: 1

Bibliographie, lectures recommandées :

- English Grammar in Use
- · The Language of Meetings
- TOEIC
- TED.com
- · Articles, Textes, Presse
- Matériel personnel

Mémoire

ECTS: 3

Enseignant responsable: SARAH BROS (https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/bros-sarah)

Langue du cours : Français

Coefficient: 1

Conférences

ECTS: 3

Enseignant responsable: SARAH BROS (https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/bros-sarah)

Langue du cours : Français

Coefficient: 1

Document susceptible de mise à jour - 09/12/2025 Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16